

La « dislocation » du Congrès qui s'opéra dès le lendemain fut loin d'être générale. Nombreux se trouvaient les congressistes qui séjournèrent quelque temps à Reims pour participer aux intéressantes visites des églises, du musée, des caves Pommery, pour assister au bal donné par la marquise de Polignac, le jeudi 25, dans sa résidence de Reims dont les jardins étaient féériquement illuminés et à la soirée musicale donnée le lendemain par le marquis de Polignac son fils — et surtout pour vivre de la vie « paradisiaque » du Collège d'Athlètes <sup>(1)</sup>. Cette existence, inconnue de notre temps et qui nous ramène en réalité et non plus par une fiction incomplète aux joies antiques passionna immédiatement ceux des visiteurs, qui profitant de la cordiale permission donnée par le fondateur du Collège, s'y essayèrent.

Le samedi 27 juin une fête de natation aux flambeaux assembla autour de la magnifique piscine du Collège une nombreuse assistance. Enfin le lendemain dimanche 28 la réunion sportive organisée à Reims par l'Union des Sociétés de Sports Athlétiques clôtura dignement et « musculairement » la quinzaine olympique.



## Renseignements.

Un certain nombre de personnes ont exprimé le désir de posséder des insignes du Congrès, des affiches, des cartes-postales et surtout le compte-rendu des séances avec le détail des votes émis. *Ces personnes sont invitées à s'adresser de suite à M. Roger Dépagniat, 11 boulevard St-Germain, Paris, en indiquant bien exactement ce qu'elles désirent.*

En ce qui concerne les insignes dont il ne reste qu'un petit nombre, M. Dépagniat transmettra les demandes au commissaire chargé de ce soin.

Des grandes affiches et des cartes-postales peuvent être acquises : les affiches au prix de 1 franc pièce, les cartes-postales au prix de 0.60 c. la douzaine.

Quant au compte-rendu du congrès, il paraîtra dans les prochaines livraisons de la Revue Olympique en trois langues ; française, alle-

(1) Bien que créé pour les jeunes français, le Collège d'athlètes est ouvert dans une large proportion aux jeunes étrangers qui viendraient y faire une stage. Ceci en réponse à plusieurs demandes qui nous sont parvenues.

mande, anglaise, mais la vente au numéro est dès à présent supprimée et remplacée par des abonnements de six mois au prix unique de 4 francs, la nécessité d'un tirage fixe ayant obligé à cette mesure. Les personnes, en conséquence, qui sont désireuses de recevoir la Revue pendant le second semestre de 1914 doivent envoyer leur abonnement à M. Dépagniat.

M. Dépagniat peut également leur procurer des collections des années antérieures ainsi que les volumes consacrés aux Congrès de Bruxelles et de Lausanne.

\* \* \*

Des photographies (instantanés) ont été prises au Panthéon et dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne pendant la séance solennelle du 17 juin par M. H. Manuel, 27, rue du Faubourg Montmartre — et dans la cour de la Sorbonne (groupes posés) par M. Pirou, 23, rue Royale. Les membres du Congrès sont priés de s'adresser à eux directement,

\* \* \*

Beaucoup de sociétés sportives ont déjà demandé si elles pouvaient arborer le drapeau olympique. Elles le peuvent en toute circonstance aussi bien que n'importe quel drapeau national. Le drapeau olympique se trouve aux *Magasins du Bon Marché, rue du Bac, Paris*, qui en ont le monopole et peuvent en faire livrer par leurs correspondants dans tous les pays. Il existe sur étamine et sur cachemire, monté et non monté, mais dans une seule dimension.

